



Lyon, le 6 octobre 2022

Page 1 / 1

# RN88 : Les méthodes extrémistes des écologistes doivent être sanctionnées

Un petit groupe a choisi de s'opposer par des moyens illégaux aux travaux préparatoires à la mise à 2 fois 2 voies de la RN88 entre Saint-Hostien et Le Pertuis qui ont repris ce mois de septembre conformément au calendrier annoncé.

Après les dégradations, actes de vandalisme déjà constatés par le passé, le blocage commis par quelques-uns sur le chantier du Pertuis ce mercredi est inacceptable dans notre République. Ces actes ralentissent nos efforts pour enfin offrir aux usagers et riverains une route sécurisée, et aux habitants de Saint-Hostien et du Pertuis un cadre de vie apaisé avec des nuisances sonores fortement réduites. Ces actes causent également un fort préjudice à nos entreprises locales dans une période économique délicate.

La Région respecte la loi et elle entend que tous ses élus régionaux l'appliquent avec le même respect. Le groupe écologiste au conseil régional a cru bon de légitimer les entraves au chantier au cours de laquelle un élu a été interpellé par la gendarmerie.

De tels agissements, en dehors de tout cadre légal, ne peuvent être tolérés. Encore moins s'il devait être prouvé qu'ils sont le fait d'élus de la République. Le chantier ne s'arrêtera pas. La Région demande que la responsabilité de chacun soit établie clairement elle réclamera non seulement des sanctions pénales pour les coupables, mais également la réparation de dommages commis.

